



Au sommaire de ce numéro :

<i>Le mot du maire</i>	<i>p. 1</i>
<i>L'actualité scolaire & Bibliothèque</i>	<i>p. 2</i>
<i>Aménagement du territoire</i>	<i>p. 3</i>
<i>Les grandes lignes des derniers conseils municipaux</i>	<i>p. 4, 5, 6 & 7</i>
<i>Musique à Notre Dame de l'Isle</i>	<i>p. 8</i>
<i>Hommage à Michel De Decker</i>	<i>p. 9</i>
<i>Salon « Notre Dame de Lire »</i>	<i>p. 10</i>
<i>Festivités de l'été & Bienvenue aux nouveaux Islois</i>	<i>p. 11</i>
<i>Évènements à venir</i>	<i>p. 12</i>
<i>Sauvetage de notre patrimoine</i>	<i>p. 13</i>
<i>Participation Isloise au 4 L Trophy</i>	<i>p. 14</i>
<i>Réglementation vie pratique</i>	<i>p. 15</i>
<i>Informations utiles</i>	<i>p. 16</i>

Chères Isloises et chers Islois,

Voici le numéro de la « rentrée » de votre *Catenay*. Dans celui-ci vous découvrirez une actualité riche d'informations variées avec notamment les moments festifs de l'été, l'avancement des multiples travaux sur la commune ou encore les rencontres à venir.

Je voudrais tout d'abord, évoquer la desserte de notre village en Très Haut Débit par le déploiement de la fibre optique qui permettra le développement du numérique pour tous, que ce soit à des fins professionnelles ou ludiques. Les travaux s'achèvent et vous pourrez demander votre raccordement avant la fin de l'année (prévoir toutefois un délai de 6 semaines).

La fibre optique est un mince fil de verre qui transporte les données à la vitesse de la lumière soit un débit 1 gigabit par seconde pour les connaisseurs. Toutefois, pour notre village, c'est au minimum un débit de 100 Mbit/s qui sera disponible en fibre optique jusqu'à l'abonné.

Dans un contexte de prise de conscience sociétale des risques alimentaires et de santé, des tensions entre les différents acteurs apparaissent, notamment avec le milieu agricole. C'est pourquoi, dans le cadre de la réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de SNA,

la volonté est d'accompagner tous les acteurs sur le chemin d'une inévitable transition écologique, souhaitable pour les générations futures.

Ainsi au printemps 2020, des débats publics agri-environnementaux seront organisés par SNA. Sans attendre, j'ai dès maintenant proposé à nos agriculteurs de premiers échanges autour de nos préoccupations respectives dans un climat apaisé.

Soucieuse de maintenir l'état de notre patrimoine commun, votre municipalité a prévu de réaliser des travaux importants de ravalement de notre église. Si des financements de l'Etat d'une part et du Département d'autre part, sont d'ores et déjà acquis, ces derniers seront abondés au regard de notre opération de mécénat organisée avec la *Fondation du Patrimoine*.

Aussi, je tiens à remercier chaleureusement les premiers donateurs pour leur grande générosité.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture du *Catenay* et vous donne rendez-vous le 11 novembre à 11h, à la mairie, pour l'hommage rendu aux Islois morts pour la France.

Thibaut BEAUTÉ
Votre Maire

Actualité de la commission scolaire

La rentrée s'est bien passée dans les écoles du regroupement pédagogique.

L'école de Pressagny l'Orgueilleux accueille 47 élèves de la petite section au CP. Des effectifs tout à fait corrects pour cette rentrée.

L'équipe et les enfants ont été ravis des travaux réalisés dans la cour de récréation pendant l'été et début septembre. Le projet a pu voir le jour grâce à une équipe de parents bénévoles très motivés qui se sont chargés de sa réalisation, de la conception du plan



jusqu'à l'installation des jeux financés par le SIVOS et la municipalité.

La mise en herbe du coin pelouse et la réinstallation des écoreuils à bascule clôtureront le projet...

A Notre-Dame de l'Isle aussi, la rentrée s'est déroulée sans anicroche avec des effectifs stables et 41 élèves du CE1 au CM2.



Suite aux travaux de remise en état de la cour (voir *Catenay* n° 15), celle-ci est en cours d'aménagement. Un espace de pelouse a déjà été

semé et plusieurs bancs ont été installés. Les bacs offerts lors du comice agricole de juin devraient être réutilisés.

Un projet sur le tri des déchets et la lutte contre le gaspillage a démarré avec la collaboration de SNA.

La rentrée a été plus mouvementée pour les équipes de cantine et de garderie avec l'absence de deux personnes. L'équipe du SIVOS s'est mobilisée afin de palier au maximum ce manque d'effectif. Le poste d'ATSEM a été remplacé à mi-temps par une employée de la mairie de Notre-Dame de l'Isle, disposant des diplômes nécessaires à la fonction. Le planning établi en concertation avec l'équipe pédagogique permet un fonctionnement régulier de la journée de classe.

Pour ce qui concerne la cantine et la garderie, les employées restantes se sont partagé le travail, aidées par des membres du SIVOS et de la commune de Pressagny l'Orgueilleux secondés par quelques bénévoles.

Pascale Billard

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Plein de nouveautés, dont la liste est toujours disponible sur le site de la mairie à la rubrique *Vie quotidienne*. Actuellement, nous accueillons nos lecteurs :

**le mercredi matin de 10h30 à 12h
et le vendredi après-midi de 16h à 19h.**

La permanence du vendredi est divisée en deux tranches de 1h30.

Nous souhaitons élargir nos plages horaires. Pour ce faire, nous aimerions également augmenter les effectifs de notre équipe.

Comment devenir bibliothécaire bénévole? Rien de plus facile! Vous avez un peu de temps libre, vous aimez la lecture, le contact, rejoignez-nous, notre équipe est dynamique et sans façons! Aucune formation n'est nécessaire, si ce n'est un mini-stage de deux fois deux jours : le logiciel de gestion de la bibliothèque est très simple à utiliser et nous sommes souvent deux par permanence.

Contactez-nous par mail à l'adresse :

biblio@notre-dame-de-lisle.fr

ou par téléphone au **06.12.48.68.78**

Nous serons ravies de vous accueillir dans notre équipe!

Notre-Dame d'hier à aujourd'hui

Si vous possédez des cartes postales anciennes, des photographies ou toute autre reproduction de notre village à travers les



âges, nous vous serions reconnaissants de nous les confier en mairie, le temps d'une exposition collaborative à venir sur la mémoire de notre village. Pour vous remercier, vos documents vous seront rendus accompagnés de leurs versions numériques.

Aménagement du territoire

Plan Local d'Urbanisme : La suite

Vous avez été très nombreux à participer à l'enquête publique concernant l'élaboration de notre PLU qui s'est déroulée du 26 août au 28 septembre 2019 sous l'autorité de Monsieur Jean-François BARBANT, gestionnaire, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Rouen et nous vous en remercions. Pour rappel, le PLU doit concourir à un développement durable du territoire en respectant les principes généraux de l'urbanisme énoncés dans les articles L.110 et L.121-1 du code de l'urbanisme et ainsi permettre d'assurer :

1 - L'équilibre entre :

a) Le développement urbain maîtrisé, la revitalisation des centres ruraux, la mise en valeur des entrées du village et le développement rural ;

b) L'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;

c) La sauvegarde du patrimoine bâti remarquable ;

2 - La diversité des fonctions rurales et la mixité sociale dans l'habitat, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles et d'intérêt général, en tenant compte en particulier des objectifs d'amélioration des performances énergétiques, de développement des communications électroniques, de diminution des obligations de déplacements et de développement des transports collectifs ;

3 - La réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, et la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature.

L'élaboration de notre PLU s'est donc effectuée en association avec les services de l'État qui ont veillé à la réelle prise en compte des politiques publiques nationales et à sa compatibilité avec les documents supra-communaux, notamment le Programme Local de l'Habitat (PLH) et bien d'autres...

Maintenant, le commissaire enquêteur va élaborer son

rapport et rendre un avis qu'il communiquera à la commune d'ici fin octobre et qui sera public.

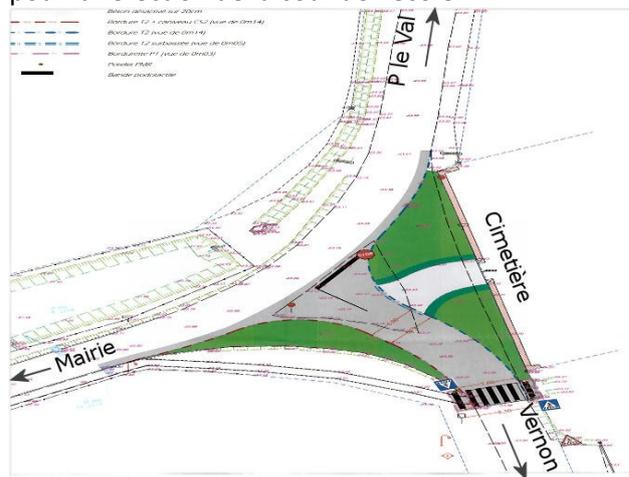
Puis, après des modifications éventuelles pour tenir compte des différents avis et du résultat de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera le PLU qui deviendra opérationnel sous un mois.

Un point sur les travaux

Afin de réduire la vitesse dans notre commune et d'en rendre les rues plus sûres, le Conseil Municipal a validé le projet de sécuriser le carrefour du cimetière.

L'appel d'offre lancé dans le cadre des marchés publics a été remporté et adjugé à la Société EBTP.

Rappelons que cette entreprise est déjà intervenue pour la réfection de la cour de l'école.



Les travaux sont programmés pour cette fin d'année. Une réunion d'information des riverains se tiendra au cours du mois de novembre. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres des intéressés et un message relayé dans la *Lettre de Notre-Dame de l'Isle*, la newsletter pour les internautes abonnés.

Sur le plan financier, les travaux de voirie font partie des postes les plus coûteux des investissements d'une commune. Montant du marché : 39.974€ HT.

Une subvention du département de 25% a été obtenue. La part à la charge de la commune est de 31.979€.

Informations sur les autres travaux en cours

- **Enfouissement du réseau électrique** rues des Gascons et Maurice Coeuret : Orange traine à nous fournir une date d'intervention pour les raccordements, ce qui provoque des retards en cascade, notamment sur la poursuite du câblage de la fibre et l'enlèvement des poteaux.
- L'aménagement en **accessibilité PMR de la mairie** devrait démarrer également en cette fin d'année.

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Depuis la dernière parution du Catenay se sont tenus trois conseils municipaux. Nous donnons ci-après, de façon thématique, les grandes lignes des procès-verbaux validés par notre assemblée communale. Pour plus de détails, nous vous rappelons que ces documents sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.

I/ Finances et administration générale

1. Approbation des modalités financières et patrimoniales de transfert en pleine propriété de la zone d'activités de Toisy (commune de Gasny) au profit de Seine Normandie Agglomération.

Lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale est compétent en matière de zones d'activités économiques, les biens immeubles des communes membres peuvent lui être transférés en pleine propriété dans la mesure où ils sont nécessaires à l'exercice de cette compétence. L'ensemble des terrains de la zone d'activités de Toisy n'ayant pas été vendu à des opérateurs économiques, son transfert à la personne publique compétente en matière de zones d'activités économiques est nécessaire.

Ce transfert nécessite cependant l'approbation des conseils municipaux des communes membres, ce que le Conseil de Notre-Dame de l'Isle adopte, à la majorité (une abstention) des présents et représentés.

Les parcelles concernées par le transfert en pleine propriété représentent une surface totale de 10 172 m².

Leur prix de cession est fixé à hauteur du déficit d'investissement et de fonctionnement du budget annexe communal de la ville de Gasny correspondant, soit 169 634,77 €. (19 VI 2019)

2. Réception des travaux de la rue des Gascons et de la rue Maurice Coeuret.

M. Lepré indique que la réception des travaux rue des Gascons et rue Maurice Coeuret a eu lieu ce jour. Toutefois, des réserves sur la remise en état des bas-côtés engazonnés sont évoquées. La dépose des poteaux télécom et/ou électriques est encore à venir. Suite aux interrogations sur le déploiement de la fibre, M. Le Maire indique que la distribution en FTTH (Fiber To The Home) sera opérationnelle au cours du second semestre de cette année. (19 VI 2019)

3. Demande de subvention au titre des fonds de concours 2019 apportés par SNA

M. le maire présente le dispositif mis en place par SNA pour l'attribution des fonds de concours 2019 qui accompagnent les opérations communales d'investissements.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal propose de présenter au titre de 2019 le projet de réfection des murs extérieurs de l'église de Notre-Dame de l'Isle. Le projet consiste en la totale rénovation et rejointoiement des façades qui sont très délabrées. L'objet de cette demande est de rendre possible le financement d'une opération que la commune ne pourrait porter seule. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 69 476 euros TTC, selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Montant TTC	Ressources	Montant	%
Travaux	57 896	69 476	Subvention D.E.T.R.	15 883	27.43%
			Département	17 369	25+5%
			Fonds de concours SNA	6 000	10.36%
			Fondation du patrimoine	2 895	5%
			Autofinancement : - Fonds propres	15 749	27.20%
TOTAUX	57 896	69 476	TOTAUX H.T.	57 896	100%

(4 VII 2019)

4. Partenariat pour le raid 4 L Trophy 2020.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de deux demandes de sponsoring pour le rallye 4 L Trophy qui aura lieu du 20 février au 1er mars 2020 : M^{elle} Emilie Debré et M. Thomas Guillaumet, habitants de la commune, constitueront respectivement un équipage. Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide de soutenir les projets des deux concurrents de la commune en les aidant à réunir le matériel manquant pour leurs véhicules (voir article en p. 16). (10 IX 2019)

5. Décision modificative n°02 au Budget 2019 pour l'aménagement du cimetière.

Pour l'aménagement du cimetière communal, il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires au compte 21316 en section d'investissement. Cette décision technique est adoptée à l'unanimité par le conseil. (10 IX 2019)

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

6. Modification du tableau des emplois des agents communaux.

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs conformément aux dispositions du PPCR (Parcours Professionnel, Carrières et Rémunération) qui s'applique à la fonction publique territoriale, le Conseil Municipal prend acte de la nécessité de modifier le tableau des emplois des agents communaux pour permettre des avancements de grade. De ce fait, plusieurs délibérations aboutissent à la suppression de deux postes d'adjoints techniques à temps non complet et, parallèlement, à la création de deux postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps non complet. Au final, après le vote des taux de promotion pour les avancements de grade, le Conseil Municipal adopte le tableau des emplois ainsi composé :

Cadre d'emplois et grades à compter du 10/09/2019 :

effectifs pourvus à temps non complet :

SECTEUR ADMINISTRATIF

1 Adjoint administratif territorial de 2ème classe

SECTEUR TECHNIQUE

1 Adjoint technique territorial de 2ème classe

2 Adjoints techniques territoriaux principaux de 2ème classe (10 IX 2019)

II/ Environnement et Travaux

1. La seine à vélo - avis sur l'enquête publique

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°30/2016 en date du 20/06/2016, le Conseil Municipal a voté favorablement pour le projet de création de l'itinéraire eurois de la véloroute « La Seine à vélo ».

M. le Maire présente le dossier soumis à l'enquête publique : s'engagent alors échanges et débats sur les modalités opérationnelles du projet. A l'issue de cette délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- s'oppose à l'implantation du parking prévu en bord de Seine sur l'esplanade et demande qu'il soit déplacé sur le site du Port Gabriel, son implantation devant se faire en concertation avec la commune ;
- demande que la destination actuelle de l'esplanade des bords de Seine soit préservée et tienne compte des usages de la commune (festivités, différentes manifestations, salon du livre) et de son caractère rural ;

- s'oppose à la variante RD 1bis mentionnée à l'étude d'impact et à l'autorisation environnementale, entendu qu'elle génère des risques à cause de la circulation automobile et s'éloigne de l'objectif initial (le tracé du projet est en contradiction avec les autres documents). Les variantes RD 1bis, RD 3 et RD 1 ne peuvent être prises séparément.

Sous réserve de la prise en compte de ces conditions, le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de la Seine à vélo présenté à l'enquête publique. (19 VI 2019)

Lors du conseil du 10 septembre 2019, M. le maire informe le Conseil municipal que le commissaire enquêteur a rendu son rapport qui est favorable au projet. Les observations du conseil ont globalement été prises en compte. Ce document est en ligne sur le site de la préfecture et un lien est opérationnel sur notre site. (10 IX 2019)

2. Programme Local de l'Habitat (PLH) de Seine Normandie Agglomération

M. le maire informe le Conseil Municipal que la procédure d'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) de Seine Normandie Agglomération est lancée pour la période 2019-2025. Conformément à l'article L. 302-9 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH), le PLH de SNA a été notifié à chacune des communes membres, lesquelles disposent d'un délai de deux mois pour faire connaître leur avis. Au vu du rapport de M. le maire, le Conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable sur le Programme Local de l'Habitat 2019-2025 de Seine Normandie Agglomération.

3. Aménagement du cimetière

Au fil du temps, les pratiques funéraires ont évolué, notamment au profit de la crémation. Ainsi M. le maire informe le conseil qu'il est de plus en plus sollicité par les familles au sujet de la mise en place d'enfeus (columbarium, cavurne...).

S'ensuit un débat sur l'aménagement général du cimetière et, en particulier, sur la reprise des tombes abandonnées. M. le Maire indique que la législation funéraire est complexe et les procédures longues à mettre en place. Toutefois, il est décidé d'initier le processus de reprise.

A court terme, l'implantation d'un columbarium sera réalisée sur la partie disponible derrière le monument

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

aux morts et l'étude de l'aménagement de l'extension sera lancée pour disposer d'un espace paysager qui pourra accueillir ces nouveaux équipements comme un jardin du souvenir.

4. Territoire engagé pour la nature

L'agence régionale pour l'environnement relaie l'opération nationale de l'agence française de la biodiversité pour la labellisation des communes qui s'engagent dans les pratiques responsables et durables en matière d'environnement.

Compte tenu des diverses actions menées par la municipalité et ses habitants, Monsieur le Maire propose de répondre à cette sollicitation.

Le conseil est favorable à cette opération et confie à Monsieur le Maire le soin d'animer la démarche.

III/ Communication

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que nous avons reçu le document de la Fondation du patrimoine pour lancer la campagne de mécénat concernant les travaux de réhabilitation de notre église et de la statue de Saint Fiacre.

Il est décidé d'en faire un tirage important afin de le diffuser largement. Un communiqué de presse sera également effectué. (10 IX 2019)

IV/ Éducation, Culture, Solidarité

1. Choix du programmiste pour la création d'un lieu de vie et de savoirs dans la chapelle Sainte Geneviève

Monsieur le maire rappelle que, par la délibération n°25/2019 en date du 14/05/2019, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la poursuite du travail sur le projet de redonner vie à la Chapelle Sainte Geneviève et d'engager la désignation d'un programmiste pour la création d'un lieu de vie et de savoir.

De même, il rappelle que cette opération est inscrite aux financements du contrat de ruralité et que plusieurs rencontres ont eu lieu à ce sujet avec la Médiathèque départementale de l'Eure.

Plusieurs prestataires ont été consultés sur indication de la base de données du syndicat des programmistes

en architecture, aménagement et urbanisme spécialisés dans la culture et trois ont fait part de leur intérêt.

- Atelier bleu a estimé à 35 000€ sa prestation ;
- Brunet programmation a fait une proposition pour les 3 premières phases s'élevant à 6 095€ HT, soit 7314€ TTC pour 9,5 jours, pour un prix journalier de 530€
- AMOÉ (Blandine Galieue) a fait une proposition pour les 3 premières phases s'élevant à 14 575€ HT soit 17 470€ TTC pour 26,5 jours soit un prix journalier de 550€.

Le conseil municipal souhaite connaître davantage les expériences des candidats et les auditionner. (19 VI 2019)

Suite à l'audition, le 28 juin 2019, des cabinets Brunet programmation et AMOÉ, par une délégation du Conseil Municipal, le Conseil décide de retenir l'offre du cabinet AMOÉ. Le montant de la prestation s'élève à 11 550€ TTC. (4 VII 2019)

2. Convention de partenariat pour le développement du service de la lecture publique

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'une convention entre la Médiathèque départementale de l'Eure et la commune de Notre-Dame de l'Isle a été signée en octobre 1990. Celle-ci doit être renouvelée afin que la bibliothèque communale puisse continuer de bénéficier gratuitement de collections ciblées (livres, livres audio, disques, films, jeux vidéo, jeux de société, liseuses), de prêt d'outils et supports d'animation (expositions, valises thématiques, kamishibai, tapis-lecture, jeux...), de formations ouvertes au personnel, de recevoir toutes aides et conseils techniques en matière d'installation, de développement et de fonctionnement d'un relai-bibliothèque. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la reconduction de la convention avec la Médiathèque de l'Eure. (10 IX 2019)

3. Rentrée scolaire

Madame Billard fait part au conseil que la rentrée scolaire s'est bien déroulée. Toutefois, un problème d'absence du personnel pose quelques difficultés qui auront un impact budgétaire.

A noter, quelques problèmes récurrents de transports scolaires qui seront signalés aux instances compétentes. (10 IX 2019)

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Momentanément, il conviendra de trouver une solution pour la surveillance de la cantine. Afin de réduire les coûts, M. le Maire a proposé au SIVOS de faire appel à des bénévoles.

V/ Informations diverses

1. Villes et Villages fleuris

M. le Maire indique que, ce jour, le jury départemental des villes et villages fleuris a été reçu. Il signale notamment que la végétalisation du cimetière a été particulièrement appréciée. Il remercie les employés communaux pour leurs efforts pour être près dans les délais. (19 VI 2019)

2. Espace citoyens SNA

M. FAVRESSE fait un compte rendu de la réunion à laquelle il a assisté. Il présente l'ergonomie du portail numérique unique en cours de développement par SNA pour faciliter les démarches administratives des habitants. (19 VI 2019)

3. Parlement des maires de SNA

M. le maire fait un compte rendu sur les sujets évoqués lors du dernier parlement des maires :

Instruction du droit des sols. Un avenant à la convention sera proposé avec échéance au 31/12/2020 pour permettre aux nouveaux exécutifs de décider en connaissance de cause s'ils souhaitent confier à la communauté d'agglomération la gestion du droit des sols.

Service d'aide à domicile. La carence en personnel ne permet plus d'assurer les prestations auprès des ayants-droit. Une vingtaine de postes sont non pourvus et ouverts au recrutement.

Plan Local de l'Habitat. La commune a fait part de sa contribution avec l'élaboration de son PLU. Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est mise en place, à laquelle les habitants seront bientôt éligibles.

SIEGE (Syndicat d'électricité). Deux conventions ont été passées pour développer les énergies renouvelables : l'une avec Vexin sur Epte pour l'éolien, l'autre avec Mercey pour le photovoltaïque. [...]

Déchèteries. Les déchèteries de SNA précédemment gérées par le SETOM seront reprises par le SYGOM. (19 VI 2019)

Pose des compteurs linky :

La commune est informée que la pose des compteurs linky débutera en octobre sur notre commune. Il est possible de connaître les entreprises qui interviendront sur le site internet de la commune.

Epandage agricole :

La question des risques liés à l'épandage des intrants sur les terres agricoles qui jouxtent les habitations fait l'objet de nombreux échanges. M. le Maire indique qu'il prendra contact avec les agriculteurs intervenant sur notre commune afin d'établir, en toute transparence et conformément aux engagements pris par les parties au niveau national, une charte partenariale.

Fleurissement : une première Fleur !



Comme près de la moitié des communes de France, Notre-Dame de l'Isle participe au concours du label national de qualité de vie organisé par le Conseil National des

Villes et Villages Fleuris (CNVVF).

Cette structure qui œuvre depuis 60 ans en faveur de l'amélioration du cadre de vie des communes et participe à la promotion de l'image et à



l'attractivité des villes et villages labellisés octroie le panneau qui orne les entrées de villes et villages avec 1, 2, 3 ou 4 fleurs selon le niveau atteint.

Les trois premiers niveaux sont attribués par les régions tandis que la quatrième fleur est gérée par le national. Ainsi, pour notre village, les jurys départementaux ont proposé à la région la candidature de notre commune. Puis le jury régional nous a jugés dignes d'intégrer les communes labellisées en nous décernant la première fleur.

Merci à nos employés communaux, aux bénévoles et à vous tous pour vos efforts qui ont permis ce beau résultat dont vous pouvez vous enorgueillir. C'est une étape importante dans notre volonté de poursuivre notre action pour notre environnement.



Notre-Dame de l'Isle aime la musique

Concert Appassionato du 21 septembre

Dans le cadre de la journée européenne du patrimoine, la municipalité a ouvert son église au public le samedi 21 septembre, le temps d'un concert.



C'est « Appassionato », une association bénévole qui organise depuis 2000 des concerts de musiciens



amateurs pratiquant la musique de chambre dans les départements de l'Eure et la Seine-Maritime, qui a donné ce concert.

La quinzaine de musiciens présents a ravi un public nombreux avec un programme très varié.

Nous avons profité de cette soirée pour informer l'auditoire de l'ouverture de la campagne de souscription organisée par la *Fondation du patrimoine* dans le



but de récolter des dons destinés à une importante restauration de l'église de notre village.



A l'issue du concert, le traditionnel chapeau a été bien garni ! Une partie des fonds récoltés a servi à régler les dépenses de préparation de la soirée. Le reste a été versé aux musiciens. Par la voix de leur présidente **Nadia Tanguy**, ceux-ci nous ont annoncé leur décision de faire un don de 100€ à la fondation du patrimoine pour la réfection de l'église.

Pascale Billard

Festival de Giverny : les chants de Bohême

Comme chaque année le Festival de Musique de Chambre à Giverny nous donna l'occasion de découvrir, le 29 août dernier, une pièce de musique contemporaine*



et c'est avec un morceau pour violoncelliste-récitant de Péter Eötvös, compositeur transylvanien, que ce concert débuta. « Deux poèmes pour Polly », récit d'une jeune japonaise anonyme du XIème siècle, est une œuvre surprenante qui, avec son rythme singulier, ses silences et ses pauses, l'accent rauque du récitant, rappelle le théâtre Nô.



S'ensuivit le quatuor n°2 de Leoš Janáček, passionné et mouvementé, avec un deuxième violon au jeu particulièrement émouvant.

La deuxième partie du concert s'avéra être plus romantique avec le quatuor à cordes n°1 « De ma vie » de Bedřich Smetana : plus doux, dansant avec les nombreux pizzicati du violoncelle, c'est sur des accents plus douloureux qu'il se termine, son auteur étant devenu sourd.



Enfin ce fut l'apothéose avec le quatuor « Américain » en fa majeur n°12 d'Anton Dvorak, œuvre plus connue et pleine d'énergie, dont Dvorak disait lui-même l'avoir voulue « simple et mélodieuse ».

Le public, nombreux et toujours fidèle, ne s'y trompa pas et applaudit à tout rompre... Encore une belle soirée...

Catherine de La Brosse

* L'association *Musique Nouvelle en Liberté* apporte son aide financière au Festival à condition que des œuvres contemporaines soient mêlées à celles du grand répertoire.

Hommage à Michel de Decker

Installé (en toute discrétion) dans notre village depuis une quinzaine d'années, Michel De Decker était viscéralement attaché à la Normandie depuis toujours ! Né à Saint-Pol sur Mer en 1948, il était arrivé dans la région en 1952 pour ne plus jamais quitter le département de l'Eure.

Élève au lycée Saint-Adjutor, il fut professeur de français, d'histoire et de géographie à l'association des Fontaines.

Dès 1970, il consacre une partie de sa vie à l'écriture. En 1973, il obtient l'autorisation de pénétrer dans les jardins de Monet qu'il trouve laissés à l'abandon, en ruine... Après une série d'articles dans le *Démocrate* et la publication de photos peu glorieuses, les « choses bougent » et les lieux reprennent vie !

Sa rencontre avec André Castelot en 1974 lui fait débiter une carrière radiophonique. Il participe notamment l'émission « La tribune de l'Histoire » sur France Inter aux côtés de ses mentors André Castelot et Alain Decaux.

Sa passion est l'Histoire qu'il fait vivre avec drôlerie et audace, truffant ses interventions d'anecdotes savoureuses pour capter l'auditoire. Il aime raconter la vie quotidienne et sentimentale des personnages qu'il décrit, particulièrement celle des femmes, leurs ambitions, leurs rêves, leurs passions... Des femmes qui ont bouleversé bien des existences, influencé la politique et changé l'Histoire : la Reine Margot, Mme de Pompadour, Marie-Antoinette, etc. Il obtient par deux fois le « Prix de l'Académie Française ».

Conteur hors pair, il fait aussi les belles heures de France bleu où il régale chaque jour le public avec ses petites histoires et ses curiosités de Normandie qui font l'objet d'autres publications et, dès la création de l'émission « Secrets d'histoire » sur France 2 en 2007, il est régulièrement l'invité de Stéphane Bern.

On le retrouve aussi dans les émissions « L'Ombre d'un doute » présentée par Franck Ferrand et « Sous les jupons de l'Histoire », présentée par Christine Bravo. L'historien est à plusieurs reprises aux côtés de Philippe Bouvard pour Les Grosses Têtes.

Président de la Société des Auteurs de Normandie, créée en 1982 sous l'égide d'André Castelot, il œuvre jusqu'en 2019 à promouvoir les talents de la région usant de sa notoriété pour donner un petit coup de pouce aux auteurs débutants qu'il sent prometteurs pour publier leur premier ouvrage.

Une vie riche, récompensée par de nombreux prix et distinctions : Il est fait chevalier des Arts et lettres en 2000 et reçoit les palmes académiques en 2002.

En 2014, mon ami Michel m'avait soufflé l'idée d'une grande fête en bord de Seine où l'on parlerait littérature, en toute simplicité, sous le soleil de Normandie. Sous son impulsion, « Notre-Dame de Lire » est né en 2015 et se poursuit depuis avec le succès que l'on connaît.

Le voici ci-contre en 2017, avec Fabien Lecœuvre, lors de sa participation à la deuxième édition du salon.



Michel De Decker s'est éteint le 17 août 2019 terrassé par un cancer après 7 ans de combat...

Mais la vie continue et nous nous devons de perpétuer cet événement qu'il a tant souhaité : son salon du livre : « Notre-Dame de Lire ».

Pascale Billard, présidente de l' AISLC

René de Obaldia présente sa pièce en ouverture au salon du livre

En prélude à « Notre Dame de lire » dont le thème était « le Polard », les Islois ont pu assister, le 29 juin dernier, à une soirée théâtre avec « Le satyre de la Villette », une pièce de René de Obaldia.

Très bien servie par le théâtre du Lion, elle a été « préfacée » par une interview d'une dizaine de minutes de l'auteur, aujourd'hui centenaire : un moment d'exception que tout le monde a su apprécier.



Notre-Dame de lire 2019



Le 30 juin a eu lieu le 3^{ème} salon du livre dans notre commune. Cette année encore, la trentaine de bénévoles de l'AISLC a fourni un travail exceptionnel pour accueillir les cinquante auteurs et le millier de visiteurs venus à leur rencontre.



Le soleil était au rendez-vous et, le salon commençant à être reconnu par les professionnels, nous avons eu un casting d'exception ! Le polar mis à l'honneur pour cette édition a permis au public de rencontrer **Danielle Thiéry** (première femme commissaire-divisionnaire de France), **Romain Slocombe**, **Eric Yung**, **Jean-Marc Pitte**, parmi les 20 spécialistes du genre.



Quelques autres noms et visages très connus ont aussi rencontré un grand succès sur les berges de la Seine :



Georges Malbrunot
le journaliste ex-otage,
spécialiste du Proche Orient



Marcel Amont,
une des légendes
de la chanson française



Pierre Billon, complice de Johnny pendant 40 ans, a pu échanger avec **Fabien Lecoivre** à propos de la star disparue.

Anne Richard, fidèle au rendez-vous du salon, est venue également présenter et dédicacer ses albums pour les enfants.



Olivier Minne s'est prêté au jeu des « selfies » avec petits et grands entre deux dédicaces de ses ouvrages. Le voici avec le quatuor de jeunes musiciens de talent qui a régalé les oreilles des



visiteurs toute la journée (parmi lesquels Marion « une enfant du pays »...).

Le président du salon, **Michel de Decker**, déjà trop affaibli par la maladie, n'avait hélas pas pu être présent.

Côté animations, les cafés littéraires de Richard Gaultier ont remporté un franc succès de même que les lectures



publiques de « Balthazar » sur le bateau atelier et le grand quizz de **Daniel Lacotte**. Les petits ont écouté Catherine et Hélène nos deux conteuses avec beaucoup d'attention avant d'aller prendre une photo avec la mascotte « Chase » et de décoder les énigmes des boîtes pour gagner des bonbons !



Cette fois encore, c'est Valérie Petit de la librairie « Au Marque-Page » des Andelys qui a assuré la fourniture et la vente des ouvrages qui a bondi de près de 50% cette année.

Du côté de Notre-Dame...

Des foires à tout réussies !



Les traditionnelles foires à tout de l'été, organisées par le comité des fêtes ont attiré de nombreux chineurs, le 7 juillet en bord de Seine tout d'abord, puis le 15 septembre à Pressagny le val.

Parfois venus de loin pour dénicher la bonne affaire, les nombreux visiteurs peuvent désormais découvrir tous les attraits de notre village. Merci à tous les bénévoles qui contribuent chaque année à la réussite de ce temps fort de la vie de la commune.



Festivités du 14 juillet



Cette année encore, le ciel de Notre-Dame s'est paré de mille couleurs en clôture d'une journée de fête nationale bien remplie, avec son repas champêtre.

Un grand merci aux organisateurs qui ont su, comme à l'accoutumée, régaler les nombreux convives.



Bienvenue aux nouveaux islois

Une isloise expose à La Roche Guyon

Dans le cadre de la biennale Oksébô #7 qui s'est tenue au Château de La Roche-Guyon du 5 au 13 octobre 2019, Muriel Baumgartner, artiste plasticienne isloise s'est associée à Rose Coogan, plasticienne, céramiste et graveur pour une exposition en « en miroir ».

Le collectif Oksébô entend stimuler la rencontre et l'échange sous forme de projets en duo entre artistes et/ou artisans d'art et offrir à chacun l'occasion de partager son savoir-faire et sa création auprès d'un large public.

La poésie de leur duo consiste simplement à jouer par le geste répétitif avec une forme récurrente (ou un contenu récurrent), la traiter, la façonner à chaque fois avec deux matières : la terre pour Rose Coogan et le textile pour Muriel Baumgartner, et à en explorer le jeu de double. Il n'est question que d'un espace expérimental. Jeu spéculaire à la simplicité revendiquée, il n'est pas question ici de narration, de discours ou de symbolisme autour du miroir...



Simon MENARD

C'est avec l'enthousiasme et l'énergie de ses 25 ans que Simon Ménard entreprend depuis quelques mois déjà, seul, d'importants travaux de rénovation de son futur logement à Notre-Dame de l'Isle. Et il sait ce à quoi s'attendre puisqu'il est maçon de métier. Il obtient son CAP en deux ans à l'âge de 16 ans puis exerce comme plaquiste avant d'être embauché chez un entrepreneur de Panilleuse où il est toujours actuellement.

C'est par hasard qu'il découvre une annonce sur le pignon d'une vieille ferme à Pressagny-le-Val. Dès la première visite, il est conquis par les lieux ; ses parents à Panilleuse et ses amis Islois, entre autres, soutiennent le jeune homme dans son projet. Très vite, il voit le parti qu'il peut tirer de cette ancienne étable où figure une salle de traite. Avec ses beaux volumes, ses 3m de hauteur sous-plafond, ses poutres apparentes, l'âme de l'endroit est préservée et l'on décèle chez le propriétaire un goût du travail bien fait et de la belle œuvre : de grandes baies, coté soleil, et une verrière à l'entrée viendront inonder l'ensemble de lumière car les idées ne manquent pas...

Si, pour l'instant, Simon consacre tout son temps, fins de journée et week-ends, à ses travaux, il n'en est pas moins intéressé par le bricolage, le vélo, les sports mécaniques, la musique...

Souhaitons que les quelques lourdeurs administratives qui freinent le chantier s'estompent rapidement afin que Simon devienne enfin un Islois à part entière.

Catherine de La Brosse

Événements à venir...

Sur l'agenda de la Commune



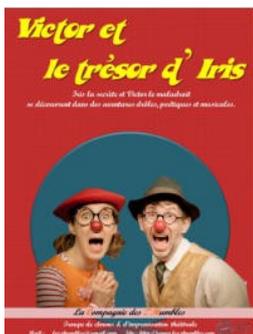
La cérémonie d'hommage aux islois morts pour la France aura lieu, comme chaque année, le **11 novembre 2019**.

Rendez-vous à 11 heures en mairie

pour le départ de la marche silencieuse vers le cimetière. Après la cérémonie, le traditionnel vin d'honneur vous sera offert en mairie.

Spectacle de Noël

Le 15 décembre prochain, les enfants se réuniront, comme de coutume, dans la salle des fêtes du clos Galy pour l'arbre de Noël de la commune. Avant l'arrivée du Père Noël et le goûter, ils assisteront au Spectacle « Victor et le trésor d'Iris » présenté par la compagnie des Z'Humblés :



Ce que cache Iris dans sa boîte, Victor ne le sait pas, mais il va devoir veiller sur elle avec le plus grand soin... Iris la secrète et Victor le maladroit se découvrent dans des aventures drôles, poétiques et musicales. Un spectacle sur l'amitié, la transgression de l'interdit et la magie des souvenirs...

Important ! Si vous êtes nouvellement installé dans la commune ou si vous n'êtes pas certain que votre (vos) enfant(s) sont sur nos listes, merci de remplir le formulaire joint à ce bulletin.

Vœux de la municipalité



La traditionnelle cérémonie des vœux se tiendra le **samedi 11 janvier 2020 à 18h**
à la salle du Clos Galy.

Venez nombreux !

Repas des anciens

Le repas en l'honneur de nos aînés aura lieu le **dimanche 8 mars 2020 à partir de 12h**
Salle du Clos Galy.

Sur l'agenda du Comité des fêtes



- Samedi 16 novembre : couscous
- Samedi 7 décembre : sortie théâtre « 7 ans de réflexion » avec Guillaume de Tonquédec et Alice Dufour aux Bouffes Parisiens, suivi d'une croisière-repas sur la Seine

- Samedi 14 décembre 2019 : Téléthon, à partir de 8h00 à la chapelle de Pressagny le val
- Samedi 15 décembre, participation au Noël des enfants organisé par la municipalité
- Samedi 18 janvier 2020 : Choucroute

Après le Tour, Paris-Rouen à Vélocipède



Le 7 novembre 1869, il y a 150 ans, eut lieu la première course cycliste de fond au monde. Le défi à relever était de parcourir la distance de Paris à Rouen en moins de 24 heures.

Pour commémorer cet événement fondateur des courses cyclistes longues distances, une vingtaine de passionnés de cycles anciens, parmi lesquels Gérard Holtz, figure mythique de la télévision, ont décidé de refaire du 9 au 11 novembre 2019, le trajet de Paris à Rouen sur d'authentiques vélocipèdes de la fin des années 1860, en costumes d'époque.

Le parcours comportera trois étapes :

- Samedi 9 : Paris → Mantes-la-Jolie
- Dimanche 10 : Mantes-la-Jolie → Les Andelys
- Lundi 11 : Les Andelys → Rouen

Sauf retard, les coureurs devraient traverser notre village

dimanche 10 novembre
entre 14h 15 et 14h 45.

Venez nombreux applaudir et encourager ces preux chevaliers des temps modernes !

Appel aux dons pour la restauration de l'Eglise de la commune

L'église paroissiale de Notre-Dame de l'Isle, offrant avec la Mairie un égal accès aux Islois/Isloises de Pressagny le Val et à ceux des bords de Seine, constitue l'épicentre du village ; tous et toutes sont très attachés à ce centre "historique" et pratique* qui lui confère ainsi son unité.

Avec une nef du XI^{ème} s., une tour-clocher du XIII^{ème} s. et un chœur du XV^{ème} s., le temps n'a pas manqué d'imposer ses blessures à cette belle architecture en en dégradant considérablement les enduits des murs extérieurs, en particulier la façade septentrionale.

Les quatre murs du bâtiment ont besoin d'être entièrement rénovés et rejointoyés, le montant total des travaux s'élevant à 57 896 € HT.



Parmi la statuaire remarquable de l'église, une statue du XV^{ème} s. mérite une attention prioritaire, vu son état. Il s'agit d'une statue provenant de la chapelle Sainte-Geneviève de Pressagny le Val, représentant pour certains experts Saint Fiacre, pour d'autres Saint Antoine. La restauration de ce personnage permettra aussi d'en connaître la véritable identité. Le coût en a été estimé à 8 076 € HT.



Bien que pouvant bénéficier d'aides (cf. Procès-verbal du Conseil municipal du 4/07/2019), nous souhaitons faire appel au mécénat citoyen afin que chaque Islois et Isloise soit partie prenante de la sauvegarde et de l'embellissement du patrimoine de sa commune, à l'identique de ce qui s'est fait il y a bien longtemps pour les cloches**, dont les donateurs devenaient parrain ou marraine.



Une campagne de financement a donc été lancée par la *Fondation du Patrimoine*, notre partenaire dans cette opération, de façon à récolter les 6 597 € manquants.



A cet effet un dépliant vous a été adressé dans vos boîtes à lettres. Il vous suffit de renvoyer*** le bon de souscription accompagné de votre règlement, en spécifiant que vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts (un simulateur est disponible sur le site de la *Fondation* vous permettant de mieux ajuster votre don) :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-de-l-isle>

Nous ne doutons pas de votre bonne volonté et sommes assurés que vous ne manquerez pas ce rendez-vous pour embellir votre village...

* cf. Catenay n°3 p. 6

** cf. Catenay n° 13 p. 11

*** à l'adresse de la *Fondation du Patrimoine* au dos du dépliant.

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

Si vous souhaitez vous opposer à la **privatisation des Aéroports de Paris (ADP)**, n'hésitez pas à apporter votre soutien à la *Proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris*. Vous contribuerez ainsi à la mise en place d'un éventuel **Référendum d'Initiative Partagée (RIP)** pour lequel 4 717 396 voix sont nécessaires...

Munissez-vous de votre carte d'identité ou de votre carte d'électeur et remplissez le formulaire de soutien en ligne à l'adresse : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1> (mentionnez **tous vos prénoms**)

Pour vous guider, un tutoriel est à votre disposition sur ce site **officiel du Ministère de l'intérieur**.

4L Trophy, un rallye humanitaire

Deux jeunes filles, Emilie et Pauline, équipage appelé « Aile et Elles », un second mené par Thomas, association « Rêv'Eure », ont décidé de relever un défi, en même temps de faire une bonne action. Ils partiront chacun au volant d'une 4L pour participer au raid 4L Trophy. Ce n'est pas une course de vitesse mais un raid humanitaire de 6000 km.

Départ le 20 février de Biarritz, arrivée à Marrakech le 1er mars 2020, avec pour objectif : distribuer des fournitures scolaires et sportives aux jeunes Marocains qui n'ont pas les moyens de s'offrir crayons, stylos, cartables... C'est un rallye 100% jeune et étudiant, des futurs actifs qui veulent positiver leur action par ce raid solidaire où l'environnement et le développement durable sont prédominants. Ils ont opté pour l'éducation, une priorité pour ce pays.

Vous l'aurez compris, ce rallye d'un type particulier se fera au volant d'une 4L, la voiture mythique de la marque au losange. Ils comptent sur la presse audiovisuelle et écrite pour couvrir l'événement médiatiser leur initiative et décrocher des aides financières. Pour une telle épreuve, il faut payer les frais d'inscription (3 100€), prévoir l'achat de pièces de rechange. Coût total de l'opération estimé à 10.000€. Les véhicules peuvent accueillir le nom des sponsors sur le capot, le toit, les portières...

Bref, la voiture sandwich traversera le sud-ouest de la France, l'Espagne, le détroit de Gibraltar, le nord du Maroc. Arrivée à Marrakech début mars.

Sur place, une association se chargera avec La Croix rouge de réceptionner la marchandise et de la distribuer. Les concurrents n'auront pas le loisir de se perdre dans les souks ou de se balader sur la place Jemaa-el-Fna. Ils auront la satisfaction d'avoir accompli une bonne action. Un défi sportif, surtout une aventure humaine, avec cette devise qu'aiment à rappeler Emilie et Pauline de l'équipe féminine : « solidarité, entraide et partage ».

La municipalité s'associe à cette opération en apportant une aide logistique à ces sympathiques participants.

Nos félicitations et leur souhaitons bonne chance !

Christian-Marie Monnot

Nos filles se présentent ...

Nous sommes Pauline et Émilie, deux cousines qui ont décidé de participer au 4L Trophy en février 2020. Il s'agit d'un raid humanitaire conçu en collaboration avec l'association *Enfants du désert* et également soutenu par La Croix rouge française. Ce rallye permet, chaque année, d'améliorer les conditions d'accès à l'éducation des enfants du sud marocain, en construisant des écoles et des salles de classe dans les villages les plus reculés du désert.



Pour nous soutenir vous pouvez nous donner des denrées alimentaires non périssables, des fournitures scolaires et/ou sportives mais aussi tout simplement participer à notre cagnotte en ligne !

Pour plus d'informations et si vous êtes une entreprise qui souhaiterait nous sponsoriser (encart publicitaire sur notre 4L) contactez-nous : ailetelles@gmail.com.

Merci à tous.

Nos gars se présentent....

Thomas Guillaumet, étudiant en informatique en alternance chez CESI à Rouen et ancien participant au 4L Trophy 2019, va se lancer à nouveau dans cette aventure en 2020. Avec Thibaut Fischer, un ami qu'il connaît depuis le lycée et étudiant en mécanique automobile à Saumur, ils ont créé **l'association Rêv'Eure** pour pouvoir participer dans les meilleures conditions. Le but est de relier Biarritz à Marrakech (environ 6000 km en une dizaine de jours) en faisant un crochet par Merzouga au Maroc, où seront donnés du matériel scolaire et sportif pour les enfants vivant dans le désert. **L'association Rêv'Eure** est à la recherche de sponsors !



Si vous souhaitez participer à ce grand projet et les aider, vous pouvez les contacter à l'adresse suivante : reveure4l@gmail.com ou sur Facebook et Instagram avec **@Reveure27**.

116.117 : un numéro national pour joindre un médecin généraliste de garde en Normandie



Aujourd'hui, vous êtes peut-être un peu perdu lorsque vous souhaitez joindre un médecin généraliste **en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux** car vous pouvez le faire via différents numéros de téléphone.

Désormais, plus de question à se poser : besoin d'un conseil, d'un avis médical ou d'être orienté, **faites le 116.117**, partout en Normandie !

Ce service est disponible aux heures de fermeture des cabinets médicaux, c'est-à-dire : **tous les soirs après 20h, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés.**

Attention : le 116.117 ne sera pas accessible en journée, durant la semaine, puisqu'il n'a pas vocation à se substituer aux consultations assurées par votre médecin traitant.

Usage des appareils bruyants

L'usage des outils et appareils bruyants (tronçonneuses, tondeuses à gazon, etc.) est réglementé par arrêté préfectoral.

Voici les plages horaires où leur utilisation est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8h 30 à 19h 30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Feux de jardin



Les feux de jardin sont réglementés par arrêté préfectoral.

Ceux-ci sont autorisés du 15 octobre au 15 mars uniquement.

Il convient, naturellement, de prendre les précautions nécessaires pour ne pas gêner le voisinage et éviter les risques d'incendie (attention, en particulier, au vent...).

Élagage et entretien des cours d'eau



La réglementation impose aux propriétaires d'arbres débordant sur la voie publique de les élaguer régulièrement afin qu'ils n'entravent pas la circulation des piétons ou des véhicules.

De même, les branches ne doivent pas entrer en contact avec les lignes électriques ou du réseau téléphonique.

Il appartient aux riverains **d'entretenir le lit du Catenay** pour permettre son flux normal. La préservation de la qualité des eaux est de la responsabilité de chacun.

DÉCHETTERIE D'AUBEVOYE

Heures d'hiver dès le 1er octobre



DÉCHETTERIE D'AUBEVOYE

3, rue de l'étang :
02.32.53.26.35

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi

HIVER (du 1^{er} oct. au 31 mars)
08h30-11h45 — 14h00-16h45

ÉTÉ (du 1^{er} avril au 30 sept.)
08h30-11h45 — 14h00-17h45

Informations utiles

MAIRIE	Assistants maternelles	ARTISANS	GITES RURAUX
35, rue de l'église 27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE Tél. : 02.32.52.60.90 ✉ mairie@notre-dame-de-lisle.fr Horaires d'ouverture : Mercredi : 10 h 30 – 12 h Vendredi : 17 h 30 – 20 h En matinée sur rendez-vous	Mme Hélène Boucher 5 rue d'Hennezis – (Pressagny le Val) 27940 NOTRE DAME DE L'ISLE Mail : hboucher2@orange.fr Tel : 02 32 21 12 26 Mob : 06 84 20 93 44	AC Couverture Zinguerie 3, rue Henri Delavigne Mobile : 06.47.39.22.59 A2CM Masset - charpente 8, rue Georges Mauger Tél. : 02.32.53.45 52 Cellier Laurence La Fée Hirondelle Accessoire de mode faits main Mobile : 06.24.45.92.07 laurence@lafeehirondelle.fr CREADESIGN27 - Agencement (Menuiserie, Parquet, Isolation) Nicolas Desaleux 21 rue de l'Eglise Mobile : 06.14.40.31.54 Creadesign27@hotmail.fr Di Giulian Eric - maçonnerie 19, rue d'Hennezis. Tel : 02.32.52.27.61 Lorailier Bernard - Plaquiste 10, rue de la Ceriseraie Mobile : 06.14.80.70.94 Tel. : 02.32.77.49.20 Méheust Reynald Terrassement Assainissement 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.82.45.95.94 Pertoldi Karine Graphiste freelance 18, rue de Mézières Tél. : 02.32.53.20.22 Mobile : 06.16.81.34.73. Skaziak Eric, Parcs et jardins 9, rue Emile Breton Tél. : 02.32.52.63.09 Mobile : 06.10.19.31.91. M. Jégado : Chauffage, Electricité, Plomberie 15, rue des Andelys Tél. : 02 32 53 75 25 courriel : contact@sarl-jegado.fr www.jegado-chauffage-vernon.fr/ M. Tournon Jérémy Motoculture de plaisance 6 rue Léopold Joly Mobile : 06.49.17.94.91 ✉ tjmotoculture27@gmail.com Lesur Olivier & Cindy Apiculteurs récoltants ✉ aleuredumiel@gmail.com Mobile : 06.43.90.73.98	Gîte Charmoye, <i>Gîte de France n° 919</i> 44 bis rue Georges Mauger Tél. : 02.32.39.53.38 (réservation) L'Orée du Val <i>Gîte de France n° 1151</i> 48 rue Georges Mauger Mobile : 06 32 34 28 89
ECOLES	ASSOCIATIONS	SANTÉ / BIEN ÊTRE	
Ecole de Notre-Dame de l'Isle 12, rue du Clos Galy, 27940 Notre-Dame-de-l'Isle Tél. : 02.32.52.28.22. Ecole de Pressagny-l'Orgueilleux 11 rue aux Huards 27510 Pressagny-l'Orgueilleux Tél. : 02.32.21.67.10	Comité des fêtes de Notre Dame de L'Isle Président : Luc Potin Mobile : 06.83.62.48.92. Accordéon Club de Normandie Sylvie Méheust 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.87.78.50.45 AISLC (Association Isole Sports Loisirs Culture) Présidente : Pascale Billard 23, route de Vernon Tél. : 02.32.52.03 78 Club sportif et d'éducation canine de Notre-Dame de L'Isle Clos Bonvalet, chemin de la Ceriseraie. Tél. : 02.35.34.77.68. Mobile : 06.85.26.95.53. Amicale Canine de Pressagny rue des Prés Tél. : 06.20.13.86.68 Association culturelle orthodoxe de Vernon et sa région, 10 rue du Moulin, Pressagny le Val Bibliothèque municipale : 35, rue de l'église 27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE Horaires d'ouverture : Mercredi : 10 h 30 – 12 h Vendredi : 16 h 00 – 19 h ✉ biblio@notre-dame-de-lisle.fr	Infirmières D.E. Sylvie Goulay & Nicole Saunier Tél.: 02 32 52 58 72 Cabinet : 81, Grande rue, 27940 PORT-MORT. Sur rendez-vous	
Seine		SERVICES D'URGENCE	
Seine Normandie Agglomération 12 rue de la Mare à Jouy 27120 DOUAINS Tél. : 02 32 53 50 03 Horaires d'ouverture : Tous les jours sauf le samedi : 8h30-12h00 ; 13h30-17h30 Antenne locale 13, rue Lavoisier 27702 LES ANDELYS Tél. : 02.32.71.25.20. courriel : contact@cc-andelys.fr Horaires d'ouverture : Tous les jours sauf le samedi : 8h45-12h30 ; 13h45-17h30 jeudi :-18h30 vendredi:-16h30	Pompiers : 18 Samu : 15 SOS Médecins 02.32.33.32.32 Hôpital Vernon : 02.32.71.66.00 Gendarmerie : 17 ↪ Les Andelys : 02.32.54.03.17. Eau (S.N.A) : 0800 877 915 EDF : 0810 33 30 27 SOS Essaim d'abeilles M. Doré 49 bis, rue de l'église Tél. : 02.32.52.04.44 Mobile : 06.42.86.28.12. SOS Essaim de guêpes M .Fouquet Mobile : 06.43.27.87.61		
DEPARTEMENT DE L'EURE		MENTIONS LEGALES	
Conseil départemental de l'Eure Boulevard Georges Chauvin, 27000 EVREUX Tél. : 02.32.31.50.50. Fax : 02.32.33.68.00. www.eure-en-ligne.fr/cg27 Président. Pascal Lehongre	Périodique communal de Notre-Dame de l'Isle (27-Eure) Directeur de Publication : Thibaut Beauté Pdt du comité de rédaction : Christophe Lacaille Membres : Muriel Baumgartner ; Alain Favresse ; Catherine de La Brosse ; Christian-Marie Monnot. Maquette : Alain Favresse Christophe Lacaille Tirage ~ 330 exemplaires Imprimeur : Impact communication ZA La Coursière route deLouvières 27110 Marbeuf.		
SERVICES DE L'ETAT	INDUSTRIE		
Préfecture de l'Eure : Boulevard Georges-Chauvin 27022 Evreux Tél. : 02.32.78.27.27. Sous-préfecture des Andelys 10, rue de la Sous-préfecture 27705 Les Andelys Tél. : 02.32.54.74.87	Aco Produits Polymères SA Le quai à bois Tél. : 02.32.51.30.55. GSM Granulats Route des Andelys Tél. : 02.32.52.61.90		